

## Inscription en Troisième Cycle des Etudes Médicales 2024-2025

<p>Scolarité 3<sup>ème</sup> cycle 27 boulevard Jean Moulin 13385 Marseille Cedex 5 Tél. : 04.91.32.43.23 / 43.24 / 43.27 @ : <a href="mailto:smpm-scol-cycle3@univ-amu.fr">smpm-scol-cycle3@univ-amu.fr</a></p>	<p><u>Ouverture au public :</u>  DU LUNDI AU VENDREDI : 9h-12h / 13h-16h</p>
--	--

**ATTENTION : LE D.E.S EST VOTRE DIPLÔME PRINCIPAL.  
L'INSCRIPTION A CE DIPLÔME DOIT ÊTRE FAITE AVANT TOUTES LES AUTRES**

Votre dossier d'inscription devra **obligatoirement** contenir les pièces suivantes :

1. L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus).

À partir du 1er juillet 2024 sur le site : [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)

**Sans ce document, l'inscription ne pourra pas être effectuée.**

2. La fiche d'inscription dûment complétée (tout changement d'adresse en cours d'année devra être signalé au service de la scolarité à l'adresse de courriel mentionnée ci-dessus).

3. Une copie de votre pièce d'identité si elle n'a pas déjà été fournie les années précédentes.

4. Une photographie d'identité au format standard (indiquer vos noms et année d'étude au verso) pour la carte d'étudiant uniquement pour une 1<sup>ère</sup> inscription. (Pour les étudiants déjà inscrits en 2023/2024) à la faculté des Sciences médicales et Paramédicales de Marseille, veuillez noter que les cartes d'étudiant seront actualisées. Il convient donc de joindre la carte délivrée l'an dernier au dossier d'inscription).

5. Une enveloppe **non affranchie et sans en-tête** libellée à votre adresse personnelle si vous choisissez l'inscription par correspondance.

6. Paiement des droits d'inscription en présentiel ou par courrier à la scolarité. **Un chèque** correspondant au montant des droits d'inscription, libellé à l'ordre de l'**Agent Comptable d'Aix-Marseille Université**. Indiquer au verso votre nom, prénom, diplôme préparé, année d'étude et la mention « **UB 913** ».

Montant des droits d'inscription :

- 517 euros pour une année classique

- 391 euros si vous vous inscrivez uniquement pour votre thèse (cursus et stages terminés)

7. **Les internes issus des ECN 2024** devront joindre à la fiche d'inscription en DES la copie d'un document (certificat de scolarité, carte d'étudiant, ...) portant mention de leur numéro I.N.E (Identifiant National Etudiant), codé sur 11 caractères et une attestation relative à l'accomplissement des obligations militaires (service national, Journée d'appel de préparation à la défense).

8. La fiche de renseignements pour les étudiants qui prennent une **première inscription** en 3<sup>ème</sup> cycle de Médecine Spécialisée à la faculté de Médecine de Marseille.

**Les inscriptions seront ouvertes du 15 septembre au 15 novembre 2024**